

Police et Ordre public :
vers une ville des Lumières

© La Ligne d'ombre
ISBN : 979-10-90177-01-7
ISSN : 2108-9329
Dépôt légal : 2011
Printed by Publidisa

Police et Ordre public : vers une ville des Lumières

Textes réunis par Flávio BORDA D'ÁGUA

Mémoires et Documents sur Voltaire
n° 4

La Ligne d'ombre

Introduction

Flávio BORDA D'ÁGUA

L'histoire de la police subit, depuis maintenant une trentaine d'années, un renouvellement considérable. Souvent confinée à une histoire faite par d'anciens policiers, elle est dorénavant assurée principalement par des historiens et des sociologues. Or historiciser la police, ce n'est pas seulement développer une histoire institutionnelle ; c'est également pénétrer dans un cadre plus détaillé de la vie quotidienne de l'Ancien Régime. La période, mise en lumière par cette quatrième livraison de la collection *Mémoires et Documents sur Voltaire*, se concentre avant tout sur le XVIII^e siècle et en particulier sur la seconde moitié du siècle des Lumières.

La France est un des premiers royaumes à institutionnaliser la police, cela déjà en 1667, par la création de la lieutenance de police de Paris, qui deviendra à la fin du XVIII^e siècle la lieutenance générale de police de Paris. Cette institution est, en particulier, chargée de l'ordre mais a également pour mission de prévenir et de réprimander – lorsque cela est nécessaire – tout acte à l'encontre de la sûreté et de la commodité des habitants. Son rôle principal est de gérer pratiquement tout ce qui est en relation avec l'organisation urbaine. La *police* s'insère ainsi dans un cadre beaucoup plus large que celui que nous connaissons aujourd'hui.

Il est bien entendu nécessaire d'administrer davantage l'espace urbain dès lors que la population augmente. La croissance démographique est un des éléments déclencheurs de mesures « policières » dans les grandes villes. La notion de police, telle qu'elle est vue au XVIII^e siècle, a fait l'objet du *Traité de police* de Nicolas Delamare. Cet ouvrage fondamental définit les divers domaines d'intervention de la police : la religion ; les mœurs ; la santé ; l'approvision-

nement et les vivres ; la voirie ; la tranquillité et la sécurité publiques ; les sciences et les arts libéraux ; le commerce ; la réglementation concernant les serviteurs, les domestiques et les manœuvriers ; les manufactures et les arts mécaniques et la gestion de la pauvreté.

Vu l'ampleur de la question et les diverses approches possibles, la présente introduction et le volume lui-même n'ont pas l'ambition de faire une analyse détaillée de la question. Nous avons préféré nous focaliser sur une thématique davantage restreinte : l'ordre public. C'est d'abord sur cette notion que les contributeurs (historiens, historiens de la littérature et philosophes) se sont penchés. L'ordre public est par ailleurs un des éléments que cherche à illustrer la documentation exposée à l'Institut et musée Voltaire de Genève lors de sa saison consacrée à l'histoire de la police (du 31 août 2011 au 14 janvier 2012). Afin de dévoiler en avant-première plusieurs pièces de cette exposition, le lecteur trouvera un cahier d'illustrations représentant quelques-uns de ces documents.

Il est par ailleurs soumis à sa sagacité toute policière une série d'articles qui touchent à ce domaine de l'ordre public. L'organisation de la ville, le redécoupage du territoire, la création et le recrutement d'agents du maintien de l'ordre public sont quelques-uns des éléments qui permettront d'illustrer l'ordre public et représentent l'essence de la première partie. Les auteurs montrent, à travers des espaces géographiques et une périodisation différents, l'évolution et les différentes réformes que subissent les polices madrilène et genevoise durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le choix qui consiste à se concentrer sur des espaces géographiques comme Madrid et Genève est dû notamment à la nouveauté que représentent ces recherches.

La seconde partie du volume se centre sur un aspect plus pratique de la question. L'incendie et la « censure » sont deux éléments déterminants de la pratique policière. On montre par exemple comment un incendie, comme celui de l'opéra en 1781, a permis de réagencer le territoire et d'apporter des modifications dans la prévention des incendies. S'agissant de la « censure », on se focalise sur un aspect plus

politique, et diplomatique, de la police. Il est alors question d'un texte de Voltaire qui est intercepté, très probablement par le cabinet noir, et à partir duquel est offerte une lecture de la politique internationale de la fin des années 1760.

Le volume se conclut par une brève présentation du musée de la Préfecture de police de Paris. C'est en effet grâce à un partenariat établi ces derniers mois qu'une quinzaine de pièces ont pu quitter le territoire français pour l'exposition temporaire de l'Institut et musée Voltaire, dont un document d'une valeur inestimable pour les chercheurs voltairiens : l'acte d'embastillement de Voltaire en 1717.

Il me reste à faire part de toute ma gratitude aux éditions La Ligne d'ombre, mais également à celles et ceux qui ont permis la réalisation de ce volume et le projet « Commissaire Voltaire : naissance de la police au temps des Lumières ». Un grand merci tout d'abord à François Jacob, directeur de l'Institut et musée Voltaire, pour son soutien actif et sans faille à ce projet. Un vif remerciement à celles et ceux qui m'ont conseillé, encouragé et soutenu pour mener à terme cette aventure. Une pensée spéciale au professeur Michel Porret et à Marco Cicchini pour leurs remarques judicieuses et précieuses, tout au long de ce projet et bien au-delà.

Un grand merci à tous les contributeurs de ce volume ainsi qu'à tout le personnel de l'Institut et musée Voltaire, sans qui des aventures comme celle-ci ne peuvent voir le jour. Je tiens finalement à remercier tout particulièrement toutes les institutions qui ont été sollicitées : le musée de la Préfecture de police de Paris, le musée Carnavalet-Histoire de Paris, le musée d'Art et d'histoire, la maison Tavel, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, les bibliothèques de l'université de Genève, l'association DELUGE et la Loterie romande. *Last but not least*, une mention spéciale à la Bibliothèque de Genève qui a été d'un précieux soutien dès le premier jour et sans laquelle ce projet n'existerait pas.

Chêne-Bougeries, le 30 juin 2011

TABLE DES MATIÈRES

Flávio BORDA D'ÁGUA (Institut et musée Voltaire & université de Genève)	
Introduction	7
1. Administration et agents policiers	
Brigitte MARIN (Université de Provence – Aix-Marseille I, MMHS)	
La réforme de la police en Espagne (1768-1769) : nouveaux agents et nouvelles territorialités. L'institution des <i>alcaldes de barrio</i>	13
Marco CICCHINI (Université de Genève)	
La robe ou l'uniforme? Magistrats, militaires et ordre public à Genève au XVIII ^e siècle.....	35
Vincent FONTANA (Université de Genève)	
Maintenir l'ordre urbain à l'heure de l'annexion française. Administration et pratique policière à Genève (1798-1813)	61
2. Pratiques policières	
François JACOB (Institut et musée Voltaire)	
<i>Orphée</i> en feu : variations sur quelques motifs de l'incendie du 8 juin 1781	95
Christophe PAILLARD (Ferney-Voltaire, LIRE UMR 5611)	
La censure du <i>Sermon prêché à Bâle</i> en 1768 – Voltaire, la Pologne et le « Secret du Roi » : les origines du concept d'ingérence humanitaire	117
Flávio BORDA D'ÁGUA	
Le musée de la Préfecture de police, gardien de la mémoire policière de Paris.....	129